

DÉC.
24

VIVRE À Aydat

DOSSIER

Budget et focus sur les investissements communaux

Aydat
Fohet
Fontclairant
La Cassière
La Garandie

Le Lot
Le Mas
Phialeix
Poudure
Ponteix

Prades
Rouillas-Bas
Rouillas-Haut
Saint-Julien

Sauteyras
Verneuge
Veyreras

www.aydat.fr



Franck Serre
Maire d'Aydat

Chères Aydatoises, chers Aydatois,

À l'aube de cette nouvelle année, nous ne pouvons ignorer les défis qui se dressent devant nous. Le monde traverse une période d'instabilité sans précédent, marquée par des tensions géopolitiques et économiques qui affectent chacun d'entre nous.

Au sein de notre commune, nous sommes témoins des difficultés croissantes auxquelles nous devons faire face, une réalité qui nous pousse à redoubler d'efforts dans nos actions. Le changement climatique, ce défi majeur de notre époque, se manifeste de manière de plus en plus tangible. Malgré ces obstacles, le conseil municipal a su faire preuve de résilience et d'unité.

Nos réalisations récentes témoignent de notre capacité à innover et à améliorer concrètement la qualité de vie dans notre commune. Ces succès nous encouragent à aller plus loin. C'est pourquoi nous avons initié des projets ambitieux, tels que les logements séniors, la réhabilitation de la salle Pierre-Vazeilles, la création d'une fourrière municipale, l'enfouissement des réseaux à Ponteix, la construction de quatre logements à l'ancienne école de Fohet, la sécurité routière des villages et des enfants à l'école qui façonneront l'avenir de notre commune. Des études sont en cours pour la construction des ateliers municipaux, l'embellissement des abords du lac de la Cassière et l'aménagement du boulevard du lac avec une consultation de la population et des prestataires touristiques.

Notre priorité demeure le bien-être de chacun d'entre vous. Nous continuerons à investir dans des initiatives favorisant la convivialité, renforçant la solidarité entre générations et stimulant l'innovation locale. Notre commune se veut un lieu où il fait bon vivre, travailler et se divertir.

L'année à venir sera sans doute parsemée de défis, mais je suis convaincu que notre force réside dans notre capacité à nous unir et à nous soutenir mutuellement. Ensemble, nous pouvons transformer ces défis en opportunités de croissance et de progrès.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une année 2025 remplie de santé, de bonheur et de réussite. Que cette nouvelle année soit celle de l'espoir et de la solidarité !



Directeur de publication : Franck SERRE

Coordination : Delphine DELPEUCH-FAUGERE

Comité de rédaction : M. BANY, M. DEJOUX, D. DELPEUCH, N. DESFRANÇOIS, Ch. PACAUD, F. SERRE, L. LEFEVRE

Crédit photographique : D. DELPEUCH, SICTOM, Mond'Arverne, M. DEJOUX, Ecoles, commerces et associations, SMVVA, Mademoiselle Image

Conception et impression : L'Imprimeur, 63200 Mozac

Tirage : 1450 exemplaires - Décembre 2024

MAIRIE D'AYDAT

2, place de l'Église - Le Bourg
63970 AYDAT

Tél. : 04 73 79 37 15

secretariat@mairieaydat.fr

www.aydat.fr

AydatMairie

aydat_mairie



DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE

Depuis mars 2024



NOUVELLE CHARGÉE DE COMMUNICATION

depuis le 14 octobre 2024

Mélanie CHAMBAS

LES ARRIVÉES

ESPACE LOISIRS

Jessica CROZEMARIE

1^{er} octobre 2024

Melissa TOUITA

1^{er} octobre 2024

LES DÉPARTS

ADMINISTRATIF

Marine DEVILLY

le 30 septembre 2024

(arrivée le 21 mai 2024)

Chargée de communication

ESPACE LOISIRS

Angélique BOURLIER

le 30 septembre 2024

Cyndi BOURLIOT

le 30 septembre 2024

LES NOMINATIONS

ESPACE LOISIRS

Thomas GRICOURT

stagiairisé le 1^{er} octobre 2024

PERISCOLAIRE

Marie-Amélie GATIGNOL

ATSEM au 1^{er} septembre 2024

LES DÉTACHEMENTS

Vincent MAZZIA

détachement au 1^{er} septembre 2024

Intervenant sport et garderie

DÉNEIGEMENT - RAPPEL



L'hiver approche et comme chaque année nous aurons des épisodes neigeux sur la commune. Les services techniques seront d'astreinte 7j/7 pour agir au plus vite pour le déneigement des routes. Travail fastidieux car Aydat est composé de 17 villages ! Il faut donc prioriser pour intervenir au mieux pour la sécurité de tous.

Pour améliorer le travail des équipes et aux termes d'une convention signée récemment, le département du Puy-de-Dôme autorise la commune d'AYDAT à procéder au déneigement des voiries départementales situées sur le territoire de la commune quand l'itinéraire de déneigement décidé par la commune emprunte la voirie départementale et vice versa.

Il faut savoir que lorsque les températures sont en-dessous de -5°, le sel n'agit plus. Pour l'environnement, ce sel engendre une pollution saline des bords de route, des eaux de surface, mais aussi des nappes phréatiques. Cela a un impact sur les sols, perturbe le système racinaire des plantes, bouscule les écosystèmes aquatiques (rivières et lacs) et favorise la corrosion de certaines infrastructures métalliques. La commune privilégie donc la pouzzolane, moins néfaste pour l'environnement, plus performante sur les routes moins circulées

Pour rappel également et selon l'arrêté communal de 2003, par temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, leurs trottoirs jusqu'au caniveau ou bord de la route, en dégagant ceux-ci autant que possible.

FRANCE SERVICES



Dans chaque France services, vous avez accès aux 11 partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, MSA, et point-justice. Vous aurez une réponse adaptée à

votre situation de vie en un lieu unique pour :

- vous accompagner dans les principales démarches administratives quotidiennes, répondre à vos questions et vous aider dans les démarches en ligne
- résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires

Après une année de présence sur la commune (place de l'église à Aydat) les lundis des semaines impaires de 14 h à 17 h, le binôme de France services dresse le bilan d'une fréquentation positive :

- 80% des usagers ont plus de 45 ans
- les demandes concernent plus particulièrement le logement, les pièces d'identité
- Usagers : 60 femmes et 40 hommes
- les dossiers sont traités entre 5 et 10 jours

FOURRIÈRE

Une convention a été signée entre la commune d'Aydat et la SARL Garage CONCORDET pour définir les conditions dans lesquelles ce délégataire assurera l'autorité de fourrière sur notre commune (enlèvement, gardiennage et restitution) à compter du 1^{er} janvier 2025.

LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2024-2027

La commune d'Aydat a renouvelé son Projet Educatif Territorial (PEDT) pour la période 2024/2027.

Le tout premier PEDT avait été initié en 2014 au moment de la réforme des rythmes scolaires afin de coordonner l'offre éducative et d'assurer une complémentarité entre les temps scolaires et périscolaires.

En 2024, toujours dans la poursuite des objectifs initiaux, le PEDT, élaboré par les élus et les services municipaux, en partenariat avec l'Éducation nationale, les parents d'élèves, les associations et Mond'Arverne Communauté, vise à favoriser l'apprentissage, le bien-être et l'épanouissement des enfants ; il propose une articulation entre les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires en respectant le rythme et les besoins des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune.

Une convention - signée en septembre 2024 par le Maire d'Aydat, le Préfet du Puy-de-Dôme, le Directeur académique des services de l'Éducation nationale et le Directeur de la CAF - a validé le projet.

La continuité, entre les actions des écoles et celles des structures d'accueil périscolaires, est un des enjeux majeurs du PEDT. Les échanges réguliers entre les enseignants et

l'équipe périscolaire permettent d'adapter les activités aux besoins spécifiques des enfants, en tenant compte de leurs apprentissages, de leur fatigue et de leur développement personnel. Ce partenariat garantit que chaque enfant bénéficie d'un suivi individualisé, tout en assurant une cohérence entre les différents temps de sa journée.

Chaque jour, les animateurs et agents périscolaires s'assurent que les enfants évoluent dans un environnement adapté à leurs besoins, que ce soit pour jouer, se détendre ou partager un repas équilibré et convivial. Leur mission ne se limite pas à une simple surveillance. L'accompagnement éducatif est au cœur de leur démarche. Que ce soient des ateliers créatifs, des jeux de société, ou encore des moments de lecture, l'équipe veille à stimuler la curiosité des enfants, tout en favorisant le vivre-ensemble et l'apprentissage des règles de la vie en communauté.

Les animations spécifiques prévues pour l'année à venir portent sur des rencontres intergénérationnelles et un jardin partagé avec l'ALSH.

Avis aux jardiniers de la commune qui souhaiteraient venir initier les enfants au printemps !



De nouveaux portails ont été installés aux entrées de l'école pour la sécurisation du site



Suite à la demande des délégués de classe, les marquages au sol ont été réalisés durant les grandes vacances pour organiser les jeux de la cour de récréation

LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

Pour la rentrée 2024/2025, le groupe scolaire des Lacs compte 283 élèves répartis comme suit :

• école maternelle :

Petite section	34
Moyenne section	29
Grande section	41

Les 104 élèves de la maternelle sont répartis dans 4 classes.

• école élémentaire :

CP	31
CE1	33
CE2	27
CM1	39
CM2	49

Les 179 élèves de l'école élémentaire sont répartis dans 8 classes.

Au total, 279 enfants sont inscrits aux services périscolaires (cantine et garderie), et 75 d'entre eux bénéficient de la cantine à 1€ soit 47 familles concernés.

Du côté de la cantine

API Restauration, basé à Lempdes, est toujours le fournisseur des repas de la cantine d'Aydat.

Au mois de juin dernier, une rencontre a été organisée entre les délégués de parents d'élèves et les équipe d'API (cuisinier et nutritionniste). Ce temps d'échange a permis de répondre en toute transparence aux questions sur l'élaboration des repas des enfants et d'aborder quelques pistes d'amélioration.

Les animations organisées par API à destination des écoliers se poursuivent durant le temps de cantine. Prochainement, un atelier sur les épices du monde permettra aux enfants de découvrir et de sentir des épices venues d'ailleurs. Des ateliers sur l'équilibre alimentaire sont également prévus.

Lors de la réunion de délégués de classe du 14 novembre dernier, les enfants ont souligné la meilleure qualité des repas sur ce début d'année, précisant qu'ils étaient vraiment bons !

SORTIE PÉDAGOGIQUE SUR LES ARTS

Les élèves de Mme Bonnin et Mme Borgès ont découvert le musée d'Art Roger-Quillot (MARQ) et le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain).

Au FRAC, ils ont pu apprécier les œuvres de l'artiste Noémie Goudal.

En s'inspirant de la série Démantèlements de Noémie Goudal, les enfants ont réalisé un ensemble de 3 paysages semblant s'effacer, se déliter dans le temps. Un atelier riche de sens.

Au MARQ, ils ont fait une chasse aux trésors autour de la connaissance des animaux.



Tectonique des plaques, variations du niveau de la mer, dérive des continents, si tous ces événements géologiques sont connus, leur échelle et leurs conséquences restent difficiles à concevoir. Noémie Goudal comble l'histoire lacunaire de ces représentations en matérialisant ces phénomènes que leur lente évolution empêche de mesurer à l'échelle du temps humain.



UN BERGER DANS MON ÉCOLE

Pour donner suite au projet « un berger dans mon école » de l'année scolaire précédente, le parc régional des volcans d'Auvergne a permis aux classes de Mme Jallageas et Mme Borgès de rencontrer Rémi, le berger qui s'occupe du troupeau mobile de la Chaîne des Puys - faille de Limagne.

Le troupeau mobile est composé d'une petite centaine de brebis Rava (race rustique et locale) appartenant au lycée agricole de Rochefort-Montagne. Un partenariat entre le Parc des Volcans, le Lycée agricole de Rochefort-Montagne et le Département du Puy-de-Dôme permet la mise à disposition de ces brebis pour le pâturage de parcelles non exploitées sur l'ensemble du territoire « Chaîne des Puys-faille de Limagne » inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2018.

L'objectif de ce troupeau est de valoriser et d'entretenir des sites naturels qui ont été abandonnés par le pastoralisme au



cours des dernières décennies afin de restaurer des surfaces agricoles pour des éleveurs locaux tout en maintenant la biodiversité et en promouvant le métier de berger et le travail des chiens de troupeau.

LE COMPOSTAGE



Après le repas à la cantine, les enfants se chargent des déchets alimentaires, qui peuvent être compostés.

Les composteurs ont été installés par le Sictom des Couzes.

Chaque semaine une classe à la charge de cette activité.

Composter les déchets issus de la restauration scolaire, c'est réduire les émissions de gaz et l'énergie nécessaires au transport et à l'incinération de ces déchets. Cela permet aussi de valoriser ses restes organiques pour en faire de l'engrais, grâce à leur décomposition.



En plus de l'enjeu de réduction des déchets, le composteur est un support d'apprentissage très intéressant : une multitude de petits organismes oeuvrent à la décomposition de ces déchets verts. En prélevant certains et en les observant de très près, on peut étudier avec les élèves le cycle du vivant, la chaîne alimentaire, la notion d'écosystème.

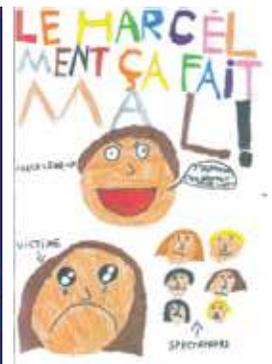
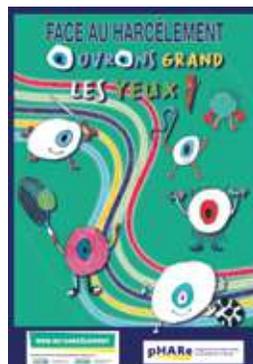
LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

La journée nationale de lutte contre le harcèlement avait lieu le 7 novembre.

Chaque enseignante travaille tout le long de l'année sur ce sujet.

Le 7 novembre, des activités spécifiques ont été organisées sur ce thème (webinaire sur les moqueries, ou sur le cyberharcèlement, lecture, saynètes, création d'affiches..)

Pour créer une belle unité tous les enfants étaient vêtus de bleu.



TROIS DES QUATRE AIRES DE JEUX DE LA COMMUNE FONT PEAU NEUVE POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS EN TOUTE SÉCURITÉ

Dans les villages de La Garandie, Rouillas-Bas et Le Lot, d'importants travaux de rénovation et de réparation ont été réalisés pour redynamiser les aires de jeux existantes. Entre les traditionnels toboggans, balançoires et jeux sur ressorts, les enfants peuvent profiter en toute sécurité de murs et filets d'escalade. L'aire de La Garandie s'est même récemment équipée d'un sol souple amortissant pour prévenir les risques de blessure.

Pour rappel, chaque année, une commission de sécurité fait le point sur l'état des jeux pour enfants dans les villages équipés afin de s'assurer qu'ils soient réglementaires.

Les travaux ont été financés par la commune et les sections pour la somme de 11 704 €.

La section de La Garandie a investi dans l'achat de nouveaux jeux pour 15 087 €.

L'aire de jeux de Fontclairant, qui n'a pas nécessité d'intervention cette année, fait toujours la joie des enfants.

Une réflexion est lancée pour l'acquisition de nouveaux jeux dans certains villages et pour la faisabilité d'un emplacement de jeux à Aydat village.



L'APE : UNE ASSOCIATION BÉNÉVOLE AU CŒUR DES ÉCOLES D'AYDAT

L'Association des Parents d'Élèves (APE) des écoles maternelle et primaire d'Aydat est un acteur clé de la vie scolaire et associative de notre commune. Composée de parents bénévoles, l'APE a pour mission de soutenir les enseignants et de favoriser le bien-être des élèves tout au long de l'année scolaire.

Grâce à ses diverses actions et événements, l'association participe au financement de sorties pédagogiques, ce qui allège considérablement le coût des activités pour les parents, tout en offrant aux enfants des moments enrichissants hors de la classe.

Des animations pour tous

L'APE organise régulièrement des animations festives et conviviales qui rythment l'année scolaire. Parmi les activités phares, on retrouve :

- Les soirées à thème, la soirée dansante Aligot-Saucisse a eu lieu le 23 novembre.
- La kermesse annuelle, un moment attendu de tous, enfants comme parents.

- Un cadeau de fin d'année pour les élèves de CM2, en guise d'au revoir avant leur départ vers le collège.

Ces événements sont non seulement l'occasion de créer du lien social entre les familles et les équipes pédagogiques, mais aussi de récolter des fonds pour les projets scolaires.

Et pour cette année ?

En plus de la soirée dansante du 23 novembre, l'APE est en pleine réflexion sur l'organisation d'un nouvel événement. Nous hésitons entre une bourse aux vêtements ou un loto. Alors, parents, à vos avis ! Nous comptons sur votre participation pour choisir l'activité qui remportera le plus de succès !

D'autres petites animations seront également organisées au cours de l'année, toujours dans le but de financer les projets pédagogiques et d'offrir aux enfants des moments inoubliables.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous faire part de vos idées, l'APE est une association ouverte à tous, pour le bien des enfants d'Aydat !

Contactez-nous sur ape.aydat@gmail.com pour plus d'informations ou pour devenir membre actif !

BRÈVES DE NOTRE MÉDIATHÈQUE

Ce qui change...

Depuis l'année dernière, des travaux d'agrandissement ont eu lieu à la médiathèque départementale, qui perturbent notre accès au fonds documentaire. La circulation des documents ne fonctionne plus actuellement. Seuls les échanges entre les médiathèques de notre territoire de Mond'Arverne sont opérationnels grâce au système de réservation et de navettes.

Parmi nos offres de prêts se trouvent les CD musicaux. Jusqu'ici, la majeure partie des CD provenaient du fonds de la médiathèque départementale. Cette dernière a décidé de ne plus investir dans l'achat de CD, face à la concurrence des plates-formes de streaming sur internet. Le fonds existant a été réparti entre les médiathèques le souhaitant. Notre réseau s'est donc porté acquéreur de CD en sa possession.

Les ressources numériques

En étant inscrit à l'une des médiathèques du réseau de Mond'Arverne, vous avez accès, non seulement à des livres, des CD et des DVD, mais aussi à des ressources numériques. C'est

ainsi que vous pouvez visionner en «streaming» et gratuitement des films sortis très récemment, avec de quoi contenter toute la famille !

Et toujours des spectacles du programme culturel de Mond'Arverne

Comme chaque année, retour des *Rencards nomades* pour tous les âges. Pensez à consulter les prochains rendez-vous du programme culturel sur le site internet de Mond'Arverne.

Et pour rappel...

La médiathèque est ouverte les mercredi et samedi de 16 heures à 18 heures. L'inscription et le prêt sont gratuits. La carte de lecteur donne droit à 10 prêts de documents (livres, CD, 3 dvd maxi) et aux ressources numériques de la Médiathèque départementale. Un coin lecture est à disposition des enfants accompagnés. Un système de réservation et de navettes permet d'obtenir les documents que l'on souhaite, qu'ils soient à Aydat, sur le réseau de Mond'Arverne (ou dans le département habituellement).

PACTE DE L'AMITIÉ



Depuis 2008 la commune d'Aydat est liée par un « pacte d'amitié » avec les communes de Corcelles-en-Beaujolais (Rhône) et de Marennes-Hiers-Brouage (Charente-Maritime). Des rencontres entre les 3 communes ont lieu régulièrement, avec pour objectif de faire découvrir les régions (visites de sites remarquables), d'avoir des temps d'échanges conviviaux.

Nous avons été reçus par Corcelles-en-Beaujolais en mai 2023 et par Marennes en mai 2024. Lors de ces rencontres des liens d'amitié profonds se sont tissés entre certaines familles.

Les 7,8 et 9 juin prochains (week-end de Pentecôte), Aydat sera commune d'accueil.

Venez nouer des liens et devenez acteur de cette rencontre en proposant des hébergements, une présence aux activités ou tout autre mode de participation.

Pour toute information et souhait de participation, contacter le secrétariat de mairie :

04 73 79 37 15 ou secretariat@mairieaydat.fr

RETOURS EN IMAGES



CÉRÉMONIE LABEL EMPLOYEUR PARTENAIRE DES SAPEURS-POMPIERS 2025-2027

Plusieurs agents de la commune sont engagés dans cette démarche.



LES BALADES REMARQUABLES

2100 marcheurs, 3 circuits, 110 bénévoles, 11 sites remarquables, 10 animations, 1 marché de producteurs, et... 100% soleil.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 2024



DOSSIER

BUDGET DE LA COMMUNE

BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget d'une commune se divise en 2 parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Ces 2 volets du budget sont liés et doivent être chacun équilibrés en recettes et en dépenses.

L'excédent de la section de fonctionnement contribue à autofinancer les dépenses de la section d'investissement.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Evolution depuis 2019

Section	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Fonctionnement	2 848 310 €	3 042 785 €	3 142 206 €	3 647 215 €	4 036 796 €
Investissement	2 388 564 €	2 258 107 €	2 179 725 €	1 897 301 €	2 274 464 €
TOTAL	5 236 874 €	5 300 892 €	5 321 931 €	5 544 517 €	6 311 261 €

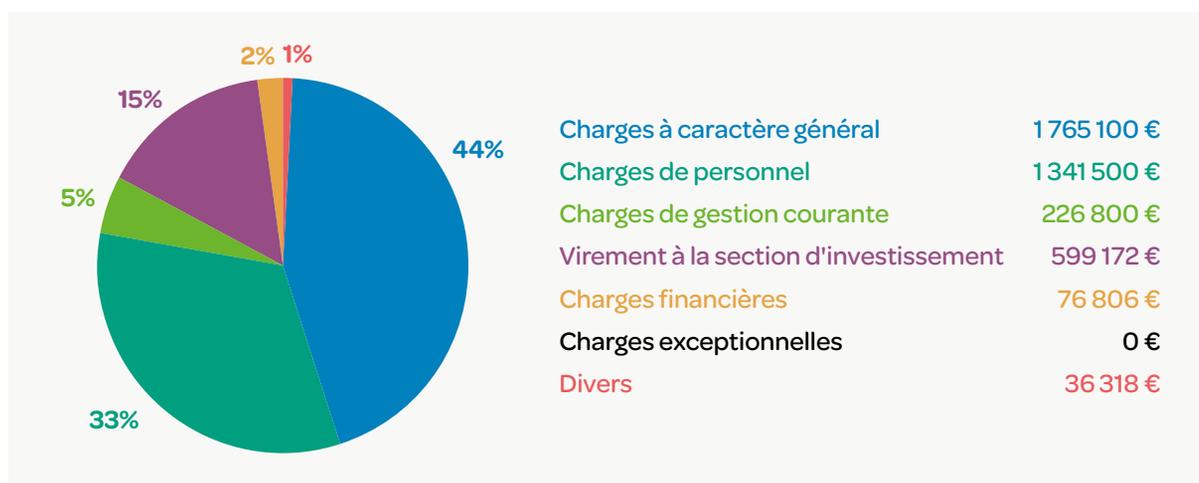
Le budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité en conseil municipal le 27 mars 2024.

Malgré une augmentation du budget de fonctionnement de 10,7 %, la commune continue à investir pour une valeur de plus de 2 millions chaque année.

LE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement et s'équilibre à 4 036 796,86 € avec un virement à la section d'investissement de 599 172,60 €.

LES DÉPENSES



LES DÉPENSES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

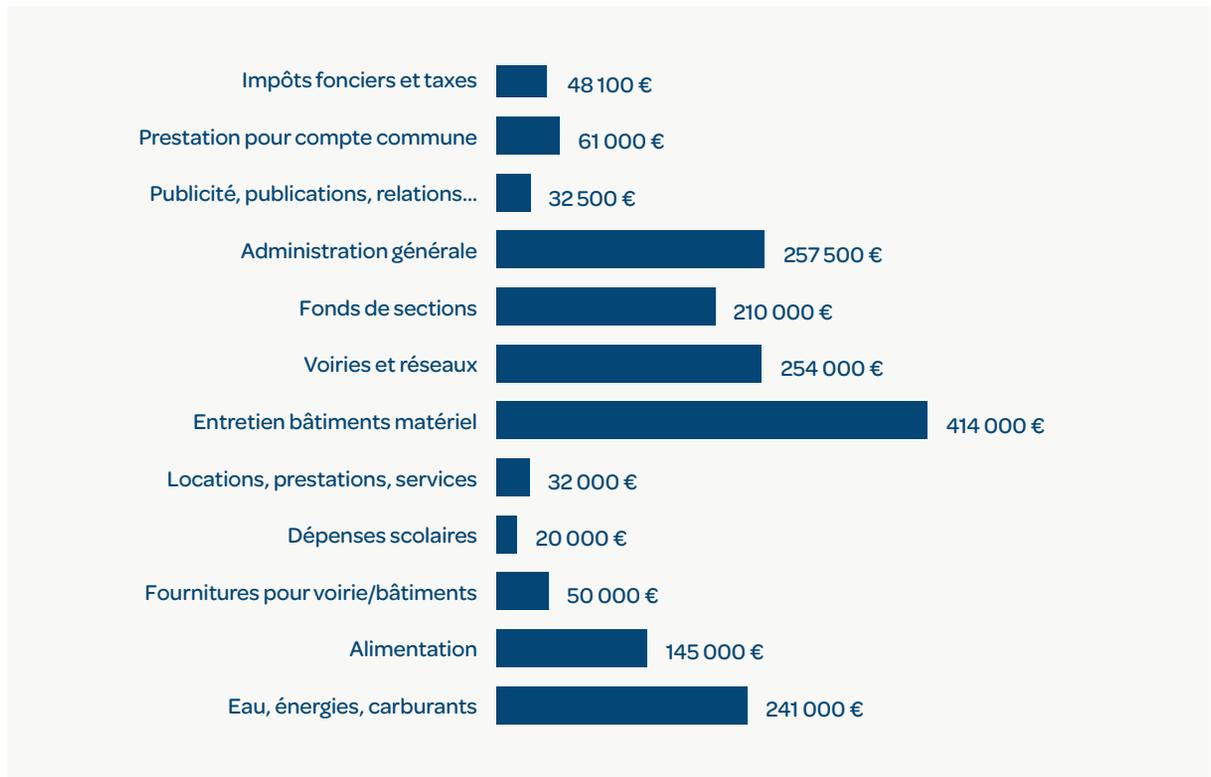
Les dépenses de fonctionnement les plus importantes sont constituées par les charges à caractère général.

La part la plus importante est constituée par l'entretien et le fonctionnement des bâtiments communaux. Un programme d'amélioration et de rénovation a débuté depuis quelques années et se poursuit.

L'administration générale correspond à l'achat de toutes les fournitures, prestations, assurances, vêtements, formations... pour le fonctionnement général des services communaux.

Les frais de voirie et de réseaux sont engagés pour répondre au programme de rénovation annuel des voiries et pour l'enfouissement des réseaux.

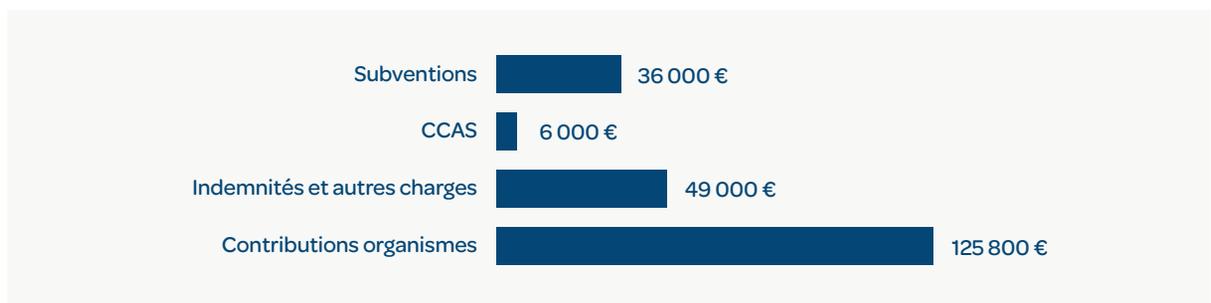
Nos dépenses en énergie ont diminué et nous continuons des améliorations sur les bâtiments et l'éclairage public. L'alimentation correspond principalement aux prestations pour la cantine scolaire.



LES CHARGES DE PERSONNEL

Cette charge est en légère hausse pour faire face à l'augmentation de l'indice et permettre la participation de l'employeur à la mutuelle et à la caisse de prévoyance/maintien de salaire des agents.

LES CHARGES DE GESTION COURANTE



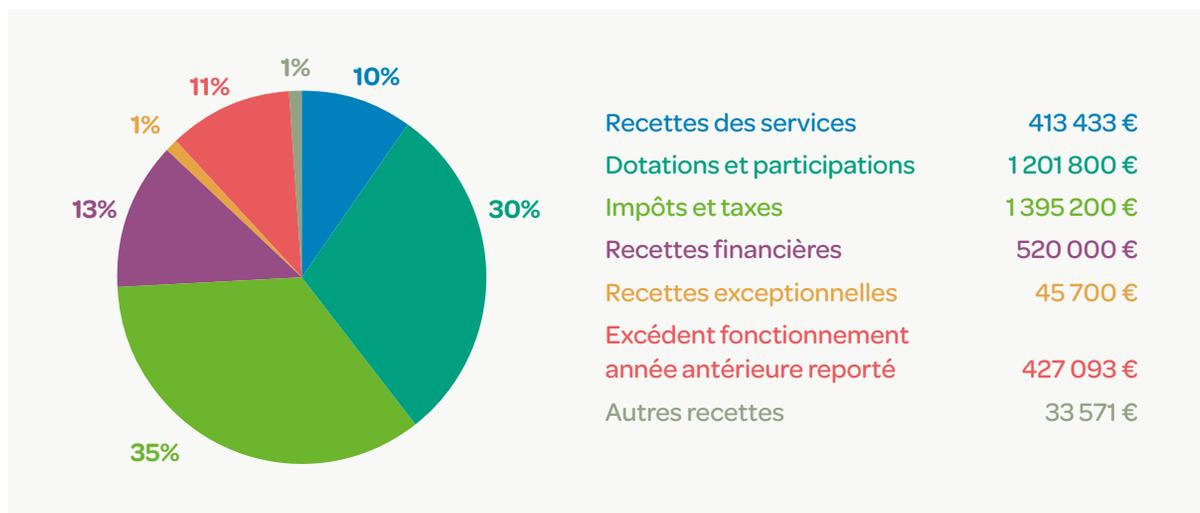
Subventions versées aux associations de la commune, la coopérative scolaire, l'amicale des sapeurs-pompiers, les Restaurants du Cœur.

CCAS : soutien à l'action sociale sur la commune.

Indemnités et autres charges : indemnités des élus, cotisations retraites, autres charges de gestion courante.

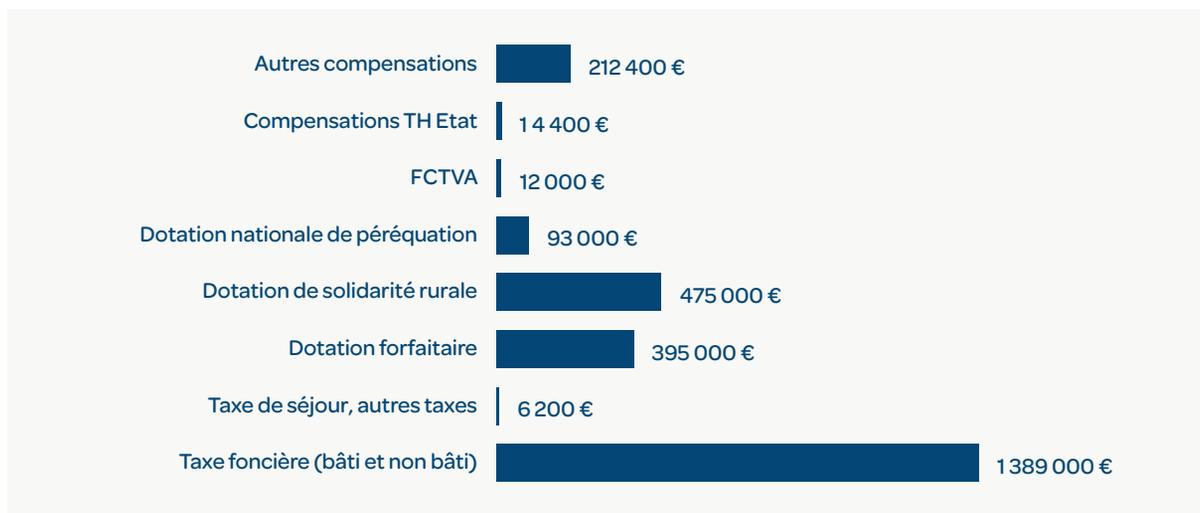
Contributions organismes : Parc des Volcans, Territoire d'Énergie 63, Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale, Association de Protection des Animaux.

LES RECETTES



Les impôts, taxes et dotations sont les ressources de fonctionnement les plus importantes.

DÉTAIL IMPOTS - TAXES ET DOTATIONS



Les autres compensations sont des remboursements : foncier SMGF, PSO (Prestation Service Ordinaire), ALSH, des participations du département pour des intempéries, des subventions pour des AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt).

La compensation de l'Etat pour la suppression de la taxe d'habitation reste basée sur le taux de 2017.

La dotation forfaitaire est principalement composée de :

- une part proportionnelle au nombre d'habitants,
- une part proportionnelle à la superficie de la commune,
- une dotation destinée à compenser les pertes liées à la réforme de la taxe professionnelle,
- une bonification de la dotation liée au classement en commune touristique.

ZOOM SUR LA FISCALITÉ COMMUNALE

	2020	2021	2022	2023	2024
TFB communale	19,89	40,37	40,37	41,36	42,19
TFB départementale	20,48				
TFNB	123,25	123,25	123,25	126,27	126,27
Taxe habitation sur résidence secondaire et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale		14,60	14,60	14,60	14,60

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

	2020	2021	2022	2023	2024
Dotation forfaitaire	384 219 €	389 122 €	391 119 €	394 870 €	396 121 €
Dotation solidarité rurale	282 907 €	369 590 €	416 241 €	454 812 €	490 601 €
Dotation nationale péréquation	88 387 €	88 166 €	90 604 €	92 868 €	93 755 €
TOTAL	755 513 €	846 878 €	897 964 €	942 550 €	980 477 €

La dotation de solidarité rurale est attribuée pour tenir compte d'une part, des charges que supportent les communes rurales pour maintenir un niveau de services suffisant, et d'autre part de l'insuffisance de leurs ressources fiscales.

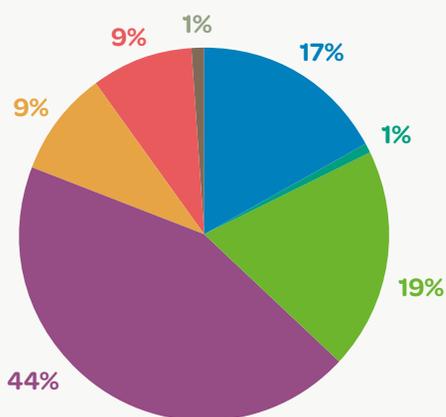
La dotation variable de péréquation est principalement composée de :

- la dotation nationale de péréquation attribuée en fonction de la "richesse fiscale" de la commune et de la pression fiscale ; il existe une majoration pour les communes de moins de 20 000 habitants ;
- la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale destinée aux communes les plus défavorisées ;
- la dotation de solidarité rurale attribuée aux petites communes rurales ayant un faible potentiel financier ;
- la dotation d'intercommunalité.

L'INVESTISSEMENT

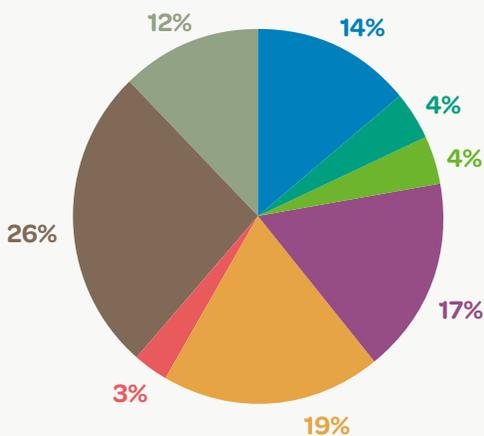
Le budget d'investissement est lié aux projets de la commune à moyen ou long terme.

LES DÉPENSES



Solde investissement reporté	395 673 €
Etude pour travaux	16 400 €
Voirie, terrain, matériel, mobilier	427 224 €
Travaux bâtiments	1 002 234 €
Travaux enfouissement réseaux	200 000 €
Remboursement d'emprunts	209 700 €
Charges	22 234 €
Autres dépenses	1 000 €

LES RECETTES



Subvention	329 428 €
FCTVA	85 000 €
Taxe aménagement	85 000 €
Excédent de fonctionnement	395 673 €
Emprunts	440 000 €
Autres opérations financières	58 191 €
Virement de la section de fonctionnement	599 173 €
Produits de cession d'immobilisation	282 000 €

BILAN 2023 : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RESULTATS

Fonctionnement 2023			Investissement 2023		
	Prévu - BP 2023	Réalisé		Prévu - BP 2023	Réalisé
Dépenses	3 651 490.80 €	2 699 600.32 €	Dépenses	1 900 076.20€	1 060 013.10 €
Recettes	3 651 490.80 €	3 077 785.79 €	Recettes	1 895 801.20 €	712 863.15 €
Résultat 2023		378 185,47 €	Résultat 2023		-347 149.95 €
Report exercice année antérieure		444 580,74 €	Report exercice année antérieure		-48 523.40 €
Résultat définitif 2023		822 766.21 €	Déficit investissement cumulé à reporter		395 673.35 €
Affectation BP investissement 2024		395 673.35 €			
Report BP fonctionnement 2024		427 092.86 €			

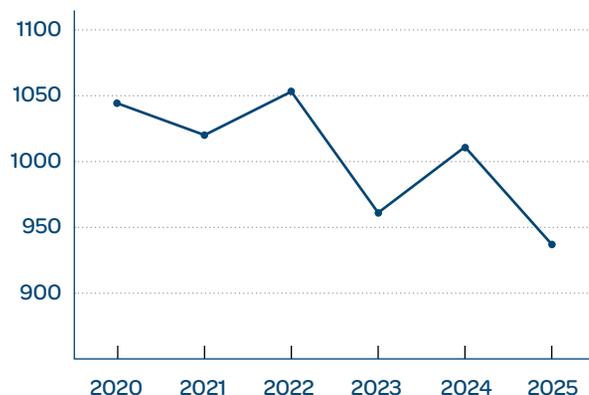
Pour le budget de fonctionnement, le résultat de l'année est positif et permet d'avoir 822 766 € à affecter au budget prévisionnel 2024.

On retrouve donc :

- 395 673 € en recette dans le budget prévisionnel d'investissement 2024,
- 427 092 € en recette dans le budget prévisionnel de fonctionnement 2024.

L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Années	Capital restant dû au 31/12
2020	2 520 128 €
2021	2 516 824 €
2022	2 598 936 €
2023	2 371 348 €
2024	2 496 065 €
2025	2 311 467 €



Le taux d'endettement est le rapport du capital restant dû par rapport au nombre d'habitants, soit 1 012 € en 2024. En faisant une projection en 2025 avec le même nombre d'habitants, il sera de 937 €.

FOCUS SUR TRAVAUX -ÉQUIPEMENTS INSCRITS AU BUDGET PREVISIONNEL 2024

VOIRIES - RÉSEAUX
BÂTIMENTS
MATÉRIEL - ÉQUIPEMENTS
AMÉNAGEMENT DE TERRAINS

EN COURS

RÉHABILITATION ÉCOLE DE FOHET EN LOGEMENTS (ANNÉES 2023-24-25)

Coût estimatif BP 646 198 €
Subvention 90 688 €
Reste à charge 555 510 €



ETUDE PAYSAGÈRE BORD DU LAC DE LA CASSIÈRE

Coût estimatif BP 14 400 €
Participation du CD 63 7 000 €
Reste à charge 7 400 €



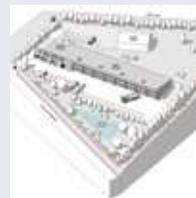
CLOCHER DE L'ÉGLISE D'AYDAT

Coût estimatif BP 70 000 €
Subvention 16 501 €
Reste à charge 53 449 €



ETUDE POUR LES ATELIERS MUNICIPAUX

Coût estimatif BP 22 000 €
Subvention 0 €
Reste à charge 22 000 €



SALLE PIERRE-VAZEILLES

Coût estimatif BP 100 000 €
Subvention 40 000 €
Reste à charge 60 000 €



ECLAIRAGE MAIRIE

Coût estimatif BP 5 000 €
Subvention CEE 4 000 €
Reste à charge 1 000 €

TERRAINS DE LA GARANDIE (VIABILISATION ET ENROCHEMENT)

Coût estimatif BP 24 000 €
Subvention 0 €
Reste à charge 24 000 €

VOITURE ÉLECTRIQUE

Coût estimatif BP 50 000 €
Subvention 10 500 €
Reste à charge 39 500 €

RÉALISÉS

RÉHABILITATION VOIRIE

Réhabilitation voirie 250 000 €
Coût réalisation 205 000 €



SÉCURISATION RUE SIDOINE-APOLLINAIRE

Coût estimatif BP 30 000 €
Coût réalisation 28 193 €
Subvention 7 500 €
Reste à charge 20 693 €



PONT DE LA VEYRE

Coût estimatif BP 78 723 €
Coût réalisation 78 692 €
Subvention 9 580 €
Reste à charge 69 112 €



GIRATOIRE DE VERNEUGE

Coût estimatif BP 320 000 €
Coût réalisation 320 000 €
Participation département .. 185 000 €
Reste à charge 135 000 €



ENFOUISSEMENT RÉSEAUX PONTEIX TRANCHES 2023- 2024

Coût estimatif BP 186 1822 €
Coût réalisation 186 982 €
Participation Territoire Energie (TE) 63 .. 29 505 €
Reste à charge 157 477 €



ENFOUISSEMENT RÉSEAUX VEYRERAS - ST JULIEN

Coût estimatif BP 400 000 €
Participation TE63 200 000 €
Reste à charge 200 000 €



PISTES CYCLABLES ET PANNEAUX (2023-2024)

Coût estimatif 248 000 €
Coût réalisation (2023-24) .. 104 400 €
Subvention 99 000 €
Reste à charge 5 400 €



BARRIÈRES ÉCOLE ET ÉLECTRIFICATION PORTAIL (ANNÉES 2023/2024)

Coût estimatif BP (2023-2024) .. 73 200 €
Coût réalisation (2023-24) 54 007 €
Subvention 15 752 €
Reste à charge 38 255 €



ENTRETIEN BÂTIMENTS PUBLICS

Coût estimatif BP 394 000 €
Coût réalisation 220 000 €

ACHAT D'ÉLECTROMÉNAGER

Coût estimatif BP 5 000 €
Coût réalisation 2 871 €

MOBILIER ESPACE LOISIRS

Coût estimatif BP 6 500 €
Coût réalisation 16 600 €

MOBILIER ÉCOLES/GARDERIE

Coût estimatif BP 23 000 €
Coût réalisation 1 800 €

ORDINATEURS / MATÉRIEL DE BUREAU

Coût estimatif BP 7 000 €
Coût réalisation 3 460 €

ACHAT RÉCUPÉRATEURS EAUX

Coût réalisation 3 310 €
Subvention 1 986 €
Reste à charge 1 324 €

JEUX DANS LES VILLAGES

Coût estimatif BP 30 000 €
Coût réalisation 26 793 €



LES AÎNÉS EN BALADE

5 septembre dernier : 65 séniors ont tracé la route pour une journée au château de Val (Cantal). *La pluie du matin n'arrêtant pas le pèlerin*, c'est à l'abri, à bord de *l'Intrépide* que la traversée du lac se fait sans naufrage. La construction titanesque du barrage de Bort-les-Orgues n'a désormais plus de secret pour personne grâce au guide qui en dévoile tous les aspects techniques. Le soleil est revenu, le Relais Valcastel sert un repas auvergnat aux convives en appétit. En guise de digestion, la montée des marches de la forteresse érigée sur la rive et la visite des nombreuses pièces en enfilade terminent cette journée.



CIAS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a été créé sur le territoire de Mond'Arverne communauté. Cette structure regroupe le service d'aide et d'accompagnement à domicile ainsi que le service de portage de repas.

Vous trouverez sur le site internet de la commune le détail des missions de chacune des structures ainsi que les coordonnées pour les contacter.

Plus d'informations sur le site de la commune aydat.fr.

LES ATELIERS DU CLIC PRÉSENTS À AYDAT

Le 24 mai dernier, l'Espace Loisirs d'Aydat a accueilli les rencontres « Ma santé, mon bien-être » durant lesquelles les séniors inscrits ont pu bénéficier d'une consultation, d'un bilan de santé, ainsi que de la possibilité de s'inscrire à différents ateliers autour des techniques du bien-être et d'activités physiques adaptées.

À l'issue de ces rencontres, trois ateliers ont été mis en place sur la commune en collaboration avec le Clic de Billom : mémoire, condition physique et bien-être. Les inscrits y prennent part depuis septembre et en profiteront jusqu'à fin décembre.

Ces ateliers se déroulent à la salle de la voûte les lundis et vendredis. Des ateliers numériques se mettront en place en janvier 2025.



REMBOURSEMENT ABONNEMENT TÉLÉPHONIQUE

Le CCAS peut prendre en charge des abonnements téléphoniques.

Rappel des critères :

- Avoir 70 ans à compter de la date anniversaire,
- Vivre seul(e), et pour les personnes de 90 ans (date anniversaire) vivant avec 1 aidant - famille ou tiers -,
- Ne pas être imposable sur le revenu.

Les pièces justificatives à fournir lors de la demande d'aide (date limite 31 décembre)

- Avis de non-imposition,
- Déclaration sur l'honneur de vie seule,
- Facture téléphonique de l'année en cours,
- RIB ou RIP.

Le remboursement de l'abonnement est calculé par forfait annuel et par bénéficiaire pour un montant de 220 € maximum.

REPAS DES AÎNÉS

Il se déroulera **dimanche 6 avril** à l'Espace Loisirs.

LOGEMENT SOCIAL

CRÉATION DE LOGEMENTS SENIORS ET FAMILIAUX

Depuis plusieurs années, les membres du CCAS et les élus d'Aydat ont le projet de créer sur la commune des logements adaptés pour les seniors.

En lien avec la communauté de communes, un cahier des charges a été rédigé pour réaliser un projet plus complet, incluant des logements sociaux pour les familles qui peinent de plus en plus à se loger à Aydat.

Suite à l'appel d'offres, le bailleur social Polygone a été retenu pour construire 10 logements pour les seniors et 10 logements pour des familles sur deux terrains communaux situés à Rouillas-Bas, qui seront cédés à l'euro symbolique.

Un comité de pilotage a eu lieu en novembre avec les principaux partenaires du projet et le permis de construire devrait être déposé d'ici la fin de l'année.

Pour les logements seniors, le Département demande l'élaboration d'une « charte d'engagement des partenaires », définissant les objectifs et les enjeux sociaux du projet et précisant les engagements de chacun dans le dispositif

d'accompagnement des locataires. Ces partenaires, dont la liste peut évoluer, sont le Conseil départemental, la mairie et son CCAS, Mond'Arverne et le CIAS, Polygone, etc...



MUTUELLE RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



La Région lance **Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, qualitative, sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge.**

Les offres sont élaborées avec 5 mutuelles partenaires dans l'objectif de garantir des tarifs attractifs, une meilleure couverture santé et de maîtriser l'évolution des tarifs.

3 niveaux de couverture pour répondre aux besoins de tous les citoyens quels que soient leur âge et leur situation.

Une **offre spéciale pour les étudiants à partir de 20€/mois.**

Conditions d'éligibilité :

- Avoir un numéro de sécurité sociale,
- Ne pas avoir de mutuelle ou être couvert par un contrat individuel depuis plus de 12 mois pour pouvoir bénéficier de la résiliation à tout moment
- Ne pas être bénéficiaire de la C2S,
- Résider en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour tout renseignement, aller sur le site :

www.auvergnerrhonealpes.fr/particuliers/mamutuellerregion

Sur cette même page, vous pourrez connaître la mutuelle partenaire en fonction de votre lieu de résidence.

Un numéro de téléphone : 04 2800 2800.



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?

J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75 www.adil63.org

ADIL du Puy-de-Dôme
Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

PONT DE LA VEYRE

Après plusieurs semaines d'activité, les travaux sont terminés ! Pour des raisons d'accessibilité et de sécurité, des travaux d'aménagement du pont de la Veyre ont débuté à Rouillas-Bas en septembre dernier. L'ancien pont a été démolé et reconstruit pour permettre aux secours et aux riverains concernés de circuler en toute sécurité.



Travaux réalisés par l'entreprise Coudert.
Maître d'œuvre ADIT – Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale. Avec la participation financière du Conseil départemental du Puy-de-Dôme - Direction Routière et de l'Aménagement Territorial Val d'Allier

TRAVAUX FOHET



Le chantier de rénovation avance et la mise en location des quatre logements est prévue au cours du premier semestre 2025.

GIRATOIRE DE VERNEUGE



Les travaux d'aménagement du giratoire ont été réalisés en septembre. L'aménagement paysager est en cours d'achèvement.

ABRI BUS DE LA CASSIÈRE

Suite à un accident survenu en novembre dernier, à la descente du bus scolaire sur le passage piéton, le maire a provoqué une réunion avec les services de la région, du département et de la gendarmerie. Afin de sécuriser ce point d'arrêt il a été décidé de déplacer l'arrêt bus avec une participation financière de tous.

Coût total des travaux : 21 251€ TTC - Co-financés par la commune, le département et la région.

PROJET BOULEVARD DU LAC

Les réunions de concertation ont rassemblé environ 75 habitants dans 6 ateliers, 16 socio-professionnels dans 2 ateliers et 13 élus dans 1 atelier, entre le 3 octobre et le 9 décembre.

Ces ateliers ont permis un moment d'échange constructif, chacun apportant sa vision et ses préoccupations vis-à-vis du projet.

Il est prévu de réaliser 3 comptes rendus, correspondant aux 3 types d'ateliers et 3 synthèses de ces comptes rendus, qui seront diffusés aux participants des ateliers, et mis en ligne sur le site de la commune en début d'année.

Ce bilan de concertation sera analysé par le Conseil départemental, son bureau d'étude et le comité technique (CD 63 et commune) afin de fournir une version du bilan enrichie de propositions de pistes à approfondir et à débattre en comité de pilotage.

S'engagera alors un travail d'étude pour transformer les pistes d'amélioration en avant-projets, qui auront vocation à être présentés à la concertation à la population, puis fort des nouvelles remarques éventuelles, amendés et proposés à la validation du comité de pilotage.

Le projet ainsi stabilisé pourra faire l'objet d'une présentation en réunion publique.



PROJET EN COURS / SCHÉMA CYCLABLE

L'année 2024 s'est traduite par une avancée majeure dans la mise en œuvre du schéma cyclable.

Deux itinéraires sont désormais aménagés, sécurisés et jalonnés pour les cyclistes avec des portions en site propre.

1. Itinéraire Aydat – Rouillas-Bas par la route du lac : 2 paires de barrières empêchent le transit des véhicules motorisés. Il reste à signaler une zone à 20 km/h coté lac jusqu'à la Cabane du Trappeur.

2. Itinéraire Rouillas-Bas – La Cassière par la route de La Sapinière : plateau surélevé sur la D 213 et 1 paire de barrières posées coté Rouillas-Bas. Une portion de 800 m reste cependant sans aménagement sur la D 90 jusqu'à La Cassière. La prudence est requise sur ce tronçon de route partagé entre automobilistes et cyclistes. Un panneau « Partageons la route » est prévu en 2025.

Une vingtaine d'appuie-vélos ont été installés à Aydat (mairie, école), Sauteyras (Espace Loisirs), Rouillas-Bas (RAM et local des jeunes) et Fohet (parking supérieur de l'église). Le déploiement se poursuivra en 2025.

L'école élémentaire a renouvelé son engagement dans le programme Savoir Rouler à Vélo pour l'année scolaire.

Et en 2025 ...

Sur l'itinéraire Rouillas-Bas – La Cassière, la traverse le long du lac fera l'objet d'une étude paysagère, préalable à des travaux de sécurisation et d'embellissement.

La borne de recharge et la station de gonflage seront installées à l'Espace Loisirs.

Le comité de pilotage étudiera les animations et les actions de communication à mettre en place pour promouvoir la pratique du vélo pour tous sur les itinéraires aménagés.



ZOOM SUR LE JALONNEMENT



Les panneaux de jalonnement permettent à la fois d'indiquer la direction et le nombre de kilomètres pour l'atteindre. Comme Aydat présente de forts dénivelés, les panneaux signalent aussi le niveau de difficulté (vert, bleu, rouge, noir) et si l'itinéraire est adapté à tous les vélos ou seulement aux VTT.

COMPTAGES

Entre la pose du compteur sur la route du lac en mars et le relevé en novembre, ce sont 1060 passages qui ont été comptabilisés sur 8 mois. La fréquentation a été impactée par un printemps pluvieux, sauf pour le week-end de Pentecôte. Les itinéraires ont été très utilisés au mois de juillet avec un pic au 14 juillet (115 passages), mais beaucoup moins en août. Le dimanche est le jour où l'on compte habituellement le plus de cyclistes sur les itinéraires.

ZOOM SUR GM ATELIER VÉLOS



Habitant depuis 20 ans sur la commune, Patrice Labbé a créé dans le village de Rouillas-Haut son atelier de réparation de vélos et VAE (Vélo à Assistance Electrique). Il propose également la vente de VAE ou encore l'électrification de vos vélos auxquels vous tenez tant, à l'aide de différents kits selon sa future utilisation.

Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une reconversion professionnelle et son atelier est situé à son domicile mais il peut se déplacer pour l'entretien ou pour la réparation de vos cycles.



Vous pouvez découvrir plus en détails son activité avec toutes ses options et variantes sur son site Internet : www.gmatielvelo.fr

TRAVAUX SUR LA ZONE HUMIDE DU LAC D'AYDAT

Comme annoncé dans le Vivre à Aydat de février 2024, une partie de la zone humide en amont du lac a fait l'objet d'une opération de « rajeunissement » pour qu'elle continue à assurer ses fonctions d'épuration des eaux de la Veyre avant son entrée dans le lac.

Cet hiver, une coupe d'arbres a eu lieu dans la partie au sud des pontons et au pied de la butte paysagère au nord. Une partie des souches enlevées a été laissée sur place pour constituer des caches pour la faune. Les travaux ont repris en septembre avec la fauche de la végétation herbacée dans le secteur sud et le curage d'une partie des mares et frayères.

Les travaux se sont terminés par la pose de fascines (seuils) au niveau de chenaux d'écoulements pour les restaurer et rediriger les écoulements sur une plus grande partie de la zone. Et bien sûr la remise en état du site.

Vous l'aurez constaté, la physionomie de la zone humide a grandement changé. L'opération peut paraître traumatisante

mais la nature reprendra vite ses droits ! Toutes les précautions ont été prises pour qu'il y ait le moins d'impacts sur le site.

Petit rappel du « pourquoi ces interventions » ?

Depuis sa création en 2012, aucun entretien de la zone (hors bassins) n'avait été réalisé. On observait :

- Un comblement de mares et frayères.
- Un fort développement de la végétation.
- Une modification des chenaux d'écoulement de l'eau, une incision, d'où une exondation des milieux humides attenants et un assèchement de la végétation.

La partie nord de la zone humide ne sera traitée que dans quelques années afin de préserver un coeur actif de biodiversité cette année.

Ces travaux, réalisés par l'entreprise STE, sont financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Département du Puy-de-Dôme et le SMVVA.



La partie Sud de la zone humide (14/10/2024) - ©SMVVA

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À PONTEIX



Le SMVVA, après avoir réactualisé le schéma directeur d'assainissement de la commune d'Aydat a décidé d'engager des travaux sur le village de Ponteix.

Il s'agit d'une première tranche de travaux qui consiste en la pose d'un réseau de collecte d'assainissement de « Ø 200 » sur une longueur de 400 m comprenant la mise en oeuvre de 23 branchements et d'un poste de relèvement y compris de son refoulement « Ø 90 en PEHD » sur une longueur de 50 m. Cet ouvrage électromécanique recevra seulement les effluents de cette première tranche de travaux afin de les refouler sur le réseau de collecte existant d'assainissement.

Ce projet a bénéficié d'une subvention de la part du Conseil Départemental 63.

En simultanée des travaux d'assainissement conduits par le SMVVA, la commune réalise l'enfouissement des réseaux électriques aériens, et le SME procède au renouvellement des réseaux d'eau potable.

LES ACTUS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Toute cette année scolaire, deux classes de CE1 et CP/CE1 de l'école primaire d'Aydat participent à Métropolitains en herbe, l'un des programmes pédagogiques du Parc. En tout, 16 classes de la métropole clermontoise, de la Chaîne des Puys et du Sancy en bénéficient. Des binômes sont formés, qui étudient chacun

une thématique du développement durable, correspondent, puis s'accueillent mutuellement pour échanger leurs regards sur leurs espaces proches. Des rencontres qui permettent de développer leurs savoirs en français, en géographie mais aussi leur ouverture sur l'autre.

MONTLOSIER EN TRAVAUX DÈS 2025

Constituant l'une des portes d'entrée sud de la Chaîne des Puys - Unesco, le site de Montlosier va être réaménagé pour mieux accueillir touristes, habitants et public scolaire. Le château sera transformé en lieu de visite, avec une toute nouvelle exposition et une boutique repensée. Un bistrot de pays, une salle de séminaire, des salles hors-sac et un vaste préau seront créés. Une équipe mobile de gendarmerie sera installée à la place du gîte d'étape. Début des travaux au printemps 2025 pour une livraison au printemps 2027.



Copyright photo : V. Tiphaine

UN NOUVEAU GUIDE POUR AMÉLIORER LE PAYSAGE BÂTI DE LA CHAÎNE DES PUYs

Le Parc vient d'éditer la charte architecturale et paysagère de la Chaîne des Puys – faille de Limagne. Destiné aux particuliers comme aux professionnels, ce document répond au besoin de confortement des identités paysagères du territoire du patrimoine mondial de l'Unesco et d'amélioration de la qualité architecturale de nos villages.

Le tome 1 présente un diagnostic de l'existant identifiant les types des bâtiments d'après leur histoire, usage, implantation, volumétrie et matériaux. Le tome 2 comprend des fiches techniques illustrées, avec des préconisations architecturales

partypologie de paysages : montagnes et lacs, marges du plateau des Dômes, coteaux et versants. Elles peuvent accompagner toute rénovation ou construction dans la Chaîne des Puys et sa zone tampon. Un travail est conduit avec les collectivités qui souhaiteraient à terme inclure ces préconisations dans leurs documents d'urbanisme.

Ce guide est consultable en mairie ainsi qu'en pdf ou via une carte interactive permettant de zoomer à la parcelle : www.parcdesvolcans.fr/chartearchi-chainedespuys



Chaque fiche technique est illustrée. Ici, un cœur de village dans la typologie de paysages « coteaux et versants ».

RÉNOV' ACTIONS 63 : UN SERVICE POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE !



Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d'énergie ? N'hésitez pas à contacter votre conseillère Rénov'actions63 !

Depuis 2021, 3 000 personnes ont déjà bénéficié de conseils d'experts. A l'heure où le coût des énergies flambe, le dispositif Rénov'actions63 offre aux particuliers l'opportunité

de rénover leur logement pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures.

Un service neutre et gratuit pour tous

Rénov'actions63 est le service public de rénovation de l'habitat dans le département du Puy-de-Dôme. Le dispositif est cofinancé par l'État, dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le Département du Puy-de-Dôme et les

intercommunalités (dont Mond'Arverne Communauté). Il est déployé dans l'ensemble des 27 communes de Mond'Arverne Communauté. Ce service, neutre et gratuit, s'adresse à tout le monde, quels que soient les revenus.

Vers un projet global de d'éco-rénovation

Un des enjeux du service public est d'amener les propriétaires vers une rénovation performante de leur logement comprenant, selon les cas, des travaux d'isolation, des changements de fenêtres, de systèmes de ventilation ou de chauffage notamment. Le dispositif Rénov'actions63 vous propose également un accompagnement « à la carte », en vous guidant sur les meilleurs choix de travaux à réaliser, et est présent à vos côtés tout au long de votre projet de rénovation globale

Des permanences pour vous renseigner

Votre conseillère Rénov'Actions 63 répond à vos questions et vous oriente sur les aides possibles selon votre situation, par téléphone au 04 73 42 30 72 ou au cours des permanence dont vous pouvez retrouver les dates sur : www.mond-arverne.fr/agenda.

LE PLUI

Il s'agit d'un document de planification de l'urbanisme à l'échelle communautaire. Le PLUi définit un zonage et, pour chacune des zones, les destinations des constructions autorisées ainsi que les règles qui s'y appliquent. Pour cela, il s'appuie sur des orientations politiques définies dans le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, document qui traduit le projet de Mond'Arverne Communauté et de ses communes membres pour organiser et développer le territoire.

À la suite des réserves notifiées par les personnes publiques associées (PPA) dans le cadre de la consultation organisée en fin d'année 2023, Mond'Arverne Communauté a choisi de reprendre le projet tout en réaffirmant son ambition. Le travail mené avec les communes tout au long de l'année a permis d'atteindre l'objectif d'une réduction de 49 % de la consommation annuelle d'espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la période 2009/2020. Ce projet de PLUi respecte ainsi les obligations de la **loi Climat et Résilience** fixant une trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050.

Le PLUi est découpé en différents secteurs selon un **plan de zonage** très précis qui se compose de 4 zones principales :

- **Les zones urbaines (zones U)** : elles sont déjà équipées et urbanisées, et peuvent être à vocation d'habitat, d'activités, d'équipements, ou mixtes. Elles peuvent faire l'objet de densification et/ou de réhabilitations.
- **Les zones à urbaniser (zones AU)** : il s'agit de zones destinées à accueillir de futures opérations, généralement

soumises à la réalisation d'un aménagement d'ensemble.

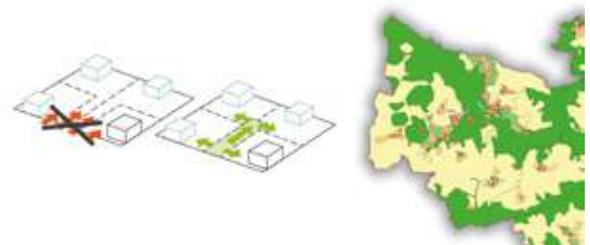
- **Les zones agricoles (zones A)** : elles sont réservées aux activités agricoles, et permettent de protéger la vocation agro-écologique de ces espaces.
- **Les zones naturelles (zones N)** : elles sont préservées pour leur valeur paysagère et/ou environnementale, ou en raison de l'existence de risques.

Le **règlement écrit** énonce **les différentes règles de constructibilité applicables à chaque zone** : destination des constructions autorisées, hauteur maximum, règles d'implantation, aspect architectural...

Les **OAP** (orientations d'aménagement et de programmation), propres à certains quartiers ou secteurs, permettent à la collectivité de **prévoir des dispositions portant sur l'aménagement futur du site**.

Le projet de PLUi sera arrêté en fin d'année par le conseil communautaire et soumis pour avis aux partenaires institutionnels et aux communes membres de Mond'Arverne Communauté, avant de donner lieu à une enquête publique en 2025, suivie par l'approbation du projet à l'automne 2025.

Plus d'informations sur www.mond.arverne.fr



LE SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE)

Il s'agit d'un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un territoire, détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement. Les prescriptions d'un SCoT s'imposent aux PLUi.

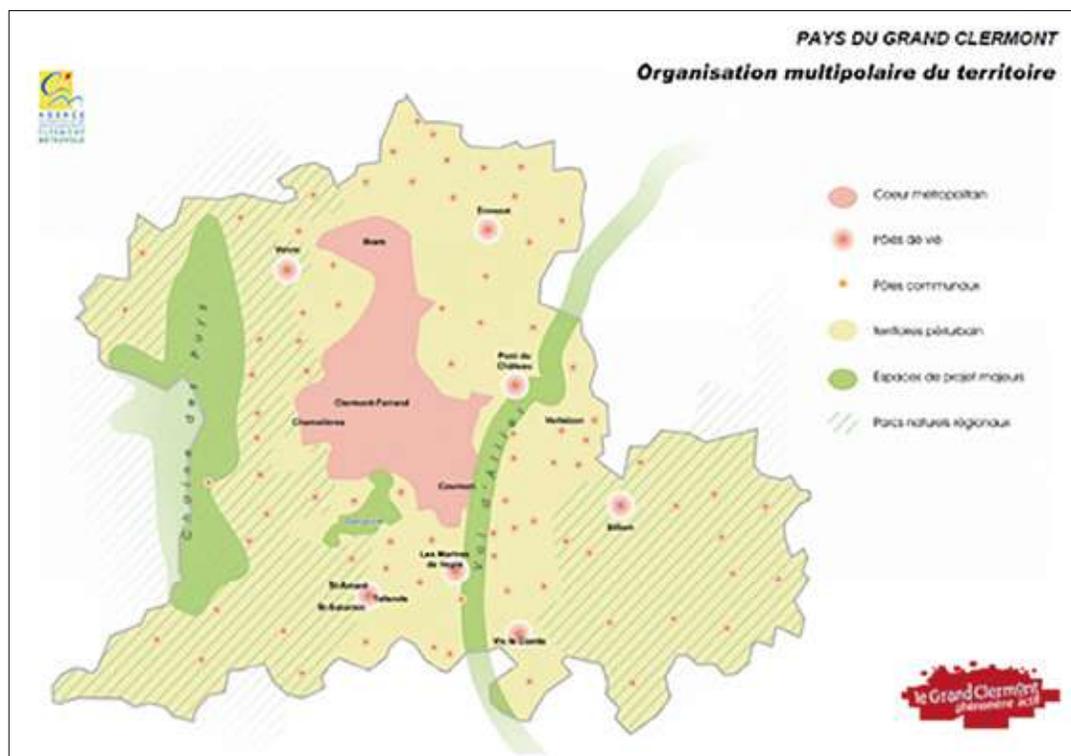
Fin 2022, le **PETR** (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Grand Clermont a lancé la révision de son SCoT, approuvé en 2011. Le SCoT du Grand Clermont couvre 104 communes et 4 EPCI (Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans, Mond'Arverne Communauté et Billom Communauté), et compte 430 000 habitants. L'Agence d'Urbanisme Clermont Massif central a été missionnée pour réaliser l'évaluation du SCoT. Elle accompagne également la réalisation d'un diagnostic territorial et d'une réflexion prospective qui invite les élus à se projeter en 2050.

Accélération du dérèglement climatique, pandémie, remise en question des approches en termes d'attractivité, les temps ont bien changé depuis l'approbation du SCoT en 2011. L'exercice doit ainsi permettre d'appréhender les défis d'adaptation

auxquels sont confrontés les territoires : comment penser le territoire à l'heure de l'anthropocène ? Comment adapter le territoire du Grand Clermont au changement global et lutter contre les vulnérabilités, pour inventer de nouvelles formes de développement plus justes et écologiques, en privilégiant la qualité de vie, l'habitabilité, la résilience et l'hospitalité ? Les réflexions sont intenses pour les élus, les techniciens et les citoyens qui participent aux premières étapes de cette révision. L'année 2024 a été consacrée à la finalisation du diagnostic de territoire, à la définition des enjeux et à l'amorce du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).



Plus d'informations sur <https://aucm.fr/article/revision-du-scot-du-grand-clermont-le-territoire-a-lepreuve-de-lanthropocene>



SICTOM DES COUZES

Les colonnes d'ordures ménagères et de tri seront déployées début 2025 dans les villages. Retrouvez les emplacements sur le site aydat.fr

Dans le même temps, un composteur collectif sera installé au bourg d'Aydat, sur le parking le long de la rue Sidoine-Apollinaire, en amont de la mairie.

LES CAPRICES DE LA MÉTÉO N'AURONT PAS EU RAISON DE LA DYNAMIQUE TOURISTIQUE D'AYDAT



Depuis le 1^{er} janvier 2024, le rapprochement entre l'Office de Tourisme métropolitain Clermont Auvergne Tourisme et celui de Mond'Arverne Tourisme a donné naissance au nouvel Office de Tourisme intercommunautaire **Clermont Auvergne Volcans**. Cette nouvelle destination touristique s'étend aujourd'hui sur **48 communes**.

Le lac d'Aydat est un lieu de villégiature privilégié pour

les familles dans le Puy-de-Dôme, avec ses nombreuses possibilités de randonnée, d'activités outdoor, mais aussi sa plage aménagée (labellisée **Pavillon Bleu**) et ses animations de proximité. Un cadre familial conforté par le label "**Famille Plus**" obtenu par la commune, au côté d'une vingtaine de prestataires touristiques locaux engagés, et dont la démarche a pour objectif de toujours mieux accueillir les familles.

De janvier à octobre 2024, **plus de 14 600 visiteurs** ont été accueillis au bureau d'information touristique d'Aydat, un chiffre en hausse de 2 % par rapport à 2023 avec une légère progression sur les ailes de saison ayant compensé une saison estivale rythmée par une météo capricieuse.

L'offre **d'activités**, la **qualité d'accueil** des visiteurs, mais aussi les **aménagements** réalisés ces dernières années et **l'engagement des différents acteurs** dans la mise en valeur de ce site contribuent à cette **dynamique touristique**.

Nous contacter : 04 73 79 37 69

Aydat@clermontauvergnevolcans.com

www.clermontauvergnevolcans.com

L'OFFRE DÉDIÉE AUX GROUPES A LE VENT EN POUPE

Voile sur catamaran, dériveur ou optimist, kayak, paddle, E-Foil et Wing Foil... L'École de Voile a su **diversifier** son offre d'activités nautiques au fil des ans, proposant également des activités semi-terrestres (biathlon nautique, course d'orientation) ainsi que de la location de VTT.

Avec près de **24 500 personnes accueillies** sur le site, dont plus de 30 % dans le cadre d'activités **encadrées** par des moniteurs formés et diplômés, l'École de Voile d'Aydat, grâce à son offre variée, aura généré **près de 300 000 € de chiffre d'affaires sur la saison 2024**. Un chiffre en légère baisse par rapport à 2023, à mettre en regard avec une météo capricieuse avant et après saison et l'épisode malheureux de fermeture suite au déversement accidentel d'engrais organiques.

Outre sa partie location, ses stages et ses cours individuels, c'est son offre **d'activités sur-mesure proposée aux**

groupes -scolaires, centres de loisirs, entreprises, associations – qui lui aura permis en 2024 de sortir son épingle du jeu, grâce à la qualité et à la diversité de ses prestations.



Renseignements et inscriptions : 04 73 78 33 59

voile.aydat@clermontauvergnevolcans.com

www.voileaydat63.com



Le 27 novembre dernier, les équipes du nouvel Office de Tourisme Clermont Auvergne Volcans avaient convié les socioprofessionnels et élus d'Aydat pour une présentation du bilan de la saison estivale 2024.

Etaient présents : Serge PICHOT et Pascal PIGOT respectivement Président et Vice Président de Clermont Auvergne Volcans.

LEDIL IMMOBILIER – VIRGINIE FIOUX



**VIRGINIE FIOUX,
VOTRE CONSEILLÈRE
IMMOBILIÈRE LOCALE**

Native de la commune et forte d'une connaissance approfondie du secteur depuis plus de quarante ans, je suis à votre écoute pour vous accompagner dans tous vos projets immobiliers : achat, vente, estimation... Avec bienveillance et professionnalisme, je m'engage à concrétiser vos projets, qu'il s'agisse d'une maison, d'un terrain ou d'un commerce.

Pourquoi me choisir ?

- Une expertise locale et un attachement à notre territoire
- Une approche humaine et personnalisée
- Un engagement total pour la réussite de vos projets.

Basée à Aydat et à Chamalières, je suis disponible pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Contactez-moi : 06.18.40.26.97 • virginie.fioux@ledil.immo

MAEL FALCON MENUISIER



Entreprise artisanale installée à Aydat en 2023, nous sommes spécialisés en menuiserie intérieure et extérieure. Nous intervenons pour tout projet en rénovation ou en neuf.

Nous vous proposons en intérieur : bibliothèque, dressing, aménagement sur mesure, mobilier, escalier, verrière, habillage des murs et plafonds, porte intérieure, isolation, pose et finition de tout type de parquet, rénovation des parquets anciens.

Et en extérieur : fenêtre, porte d'entrée, baie vitrée (bois, alu, PVC), store banne, terrasse bois et composite, bardage de façade, pergola.

Pour échanger sur tous vos projets autour du bois et de la menuiserie, contactez nous par téléphone ou par mail.

SARL Falcon Maël - menuisieriefalcon@gmail.com - 06 82 39 49 06

Rouillas-bas - 63970 Aydat

ASSOCIATIONS

CLUB NORDIQUE



Le 17 octobre, en présence de Nadine DESFRANÇOIS, avait lieu, pour le club nordique Aydat, la remise des tenues du projet VIKING. Ce projet, financé entièrement par l'Union européenne, permettra

aux moniteurs fédéraux du club de se rendre dans le club de ski d'Oslo du 1 au 8 mars 2025, pour un voyage d'étude.

Au programme, observation des méthodes d'entraînement, visites d'infrastructures, pratique sportive, temps de restitution et de réflexion, et enfin, quelques visites culturelles afin de s'imprégner de cette ambiance norvégienne toute particulière. A leur retour, les moniteurs du club proposeront de faire partager aux adhérents et autres clubs auvergnats, leurs analyses en ce qui concerne les manières d'aborder la pratique du ski de fond, notamment chez les plus jeunes.

Cette bourse vient récompenser le dynamisme de tous les moniteurs. Et avec les résultats très prometteurs de plusieurs jeunes licenciés aux championnats de France de ski roues cet automne (dont un titre de champion de France U15), la saison commence sous les meilleurs auspices.

CHEZ LES SCOUTS MARINS...

Cette année 2024, nous avons pu partager de belles rencontres avec des groupes scouts non marins de Riom et Issoire, au cours de 2 week-ends sportifs sur le lac et à l'accrobranche d'Aydat. Cela nous a permis de partager nos expériences et notre vécu différent autour d'une pédagogie commune.

Les mousses d'Aydat sont partis en camp jumelé cet été à Chavagnat de Beurrières avec un groupe de l'Ain (le groupe des Portes de la Dombes) et un groupe de Chaumont (le groupe Jacques Sevin). Ce fut l'occasion d'expérimenter entre autres des temps d'exploration en autonomie, en pleine nature et de vivre une aventure de deux semaines sur la thématique Harry Potter.

Malheureusement, cet automne marque une interruption temporaire d'activité pour notre groupe, faute d'un nombre suffisant de jeunes d'une part, et d'adultes prêts à s'investir pour faire fonctionner la structure d'autre part.

Si vous connaissez autour de vous des jeunes et des adultes intéressés par le scoutisme, n'hésitez pas à leur parler du groupe SGDF Lacs des Puys.

Pour tout renseignement, adressez-vous aux délégués territoriaux : M. Mme Lobaccaro Jean-Marc et Carole (dtauvergne@sgdfterresdumilieu.fr)

DON DU SANG

DEVENEZ DES SUPERS HÉROS
DONNEZ VOTRE SANG

Collecte de sang
Aydat – Espace Loisirs
Mercredi 11 juin 2025
De 16h30 à 19h30



Pour la collecte de sang, nous avons un challenge «100 pour Sang». Nous espérons 100 donateurs. Vous étiez 103 Héros Donneurs de sang au rendez-vous. Le bilan de la collecte témoigne des qualités de générosité, de solidarité et d'esprit citoyen dont font preuve les habitants d'Aydat et des communes voisines.

Pour vous remercier, une collation gourmande a été préparée par les bénévoles qui ont reçu de nombreux remerciements. Nous avons déjà des idées pour vous régaler l'année prochaine.

Nous souhaitons la bienvenue aux 4 nouveaux bénévoles : Marie, Christine, Enzo et René.

Notez le RV 2025 : 11 juin 2025 de 16 h 30 à 19 h 30.

Nous savons que vous êtes généreux, nous vous attendons nombreux !



Paul, nouveau donneur avec partie de l'équipe

GIEC

Comme annoncé précédemment, nous poursuivons l'aménagement d'un local à Rouillas-Bas qui permet de stocker l'ensemble du matériel acquis en 2021 avec l'aide du Budget Écologique Citoyen 63. La mise à disposition des matériels (broyeur, débroussailleuses, remorque attelée, vélos à assistance électrique) en sera facilitée.

Nous faisons de ce lieu un espace convivial où chacun pourra nous rencontrer lors des permanences du samedi de 10 h à 12 h. Il sert aussi à animer des ateliers tels que celui de construction de fours solaires.

S'informer : www.gieccaydat.org

Nous écrire : contact@gieccaydat.org



SOCI'AYDAT



Rejoignez les amoureux de jeux de société !

Vous aimez les jeux de société et voudriez pratiquer plus souvent ? Vous souhaitez connaître toujours plus de nouveaux jeux ? Alors notre association est faite pour vous !

Jeux de Soci'Aydat, c'est l'association aydatoise spécialisée dans l'art du jeu de société. En devenant adhérent à l'association, vous aurez accès à nos événements privés : les « Après-midi jeux » (1 fois par mois environ) et les « Soirées du vendredi » (rendez-vous hebdomadaires pour jouer). Adhérer vous permettra également de faire part d'un vaste réseau de prêt de jeux de société grâce à notre ludothèque partagée.

Avec Jeux de Soci'Aydat, vous ne serez jamais seul : l'association compte déjà plus de 50 adhérents adultes ; vous vous assurez donc de toujours trouver un partenaire de jeu. Alors n'hésitez plus, adhérez à Jeux de Soci'Aydat via le site internet Hello Asso.

Pour toute question, nous joindre à jeux.de.sociaydat@gmail.com

4A ASTRONOMES

Quelques idées fausses sur l'astronomie

Il faut être fort en maths. Le ciel, c'est compliqué. C'est cher...

Si l'astronomie est bien une science, la principale qualité d'un astronome amateur c'est d'abord la curiosité ; La contemplation des beautés du ciel ne nécessite pas de calculs préalables. Des écoles d'astronomie sont organisées pour les débutants qui, en quelques séances, savent se repérer et utiliser les instruments. L'association prête des instruments, met à disposition ceux de ses observatoires, conseille pour les achats. Vous avez envie de découvrir Jupiter, la nébuleuse d'Orion, les taches solaires ?

**Contactez-nous : www.astronomes-auvergne.fr
info@astronomes-auvergne.fr • www.facebook.com/Page4A**



VIBR'AYDAT CLUB

Une nouvelle association a vu le jour en septembre sur la commune, VIBR'AYDAT CLUB ! Elle a pour objectif de vous faire vibrer à travers des disciplines artistiques ou sportives. Un premier projet est en cours de construction avec la volonté de créer un spectacle de comédie musicale alliant danse, chant et théâtre.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter à vibraydatclub@gmail.com

SEVE YOGA



SEVE, Souffle, Energie, Vitalité, Emotion, est une jeune association entièrement dédiée au yoga.

Tous les publics sont concernés, les enfants, les jeunes mamans, les séniors, les actifs !

Des pratiquants de presque tout les villages de la commune (et même d'un peu plus loin) se retrouvent chaque semaine pour prendre soin d'eux. 4 séances régulières ont lieu sur la commune, soit à Fohet, soit à la Garandie.

Les séances proposées s'adressent à tous, pas question d'âge, de souplesse, d'expérience. Le yoga proposé est un yoga doux, en lien avec les saisons, pouvant être complété par une pratique plus dynamique faisant circuler l'énergie. C'est aussi l'occasion de créer du lien, de faire connaissance, de covoiter...

Un « yoga santé », adapté à chacun, ou l'on travaille souffle, équilibre, concentration, ancrage. Des ateliers sont proposés en cours d'année sur des thématiques différentes : le stress, le mal de dos, l'équilibre... et peuvent avoir lieu en extérieur, notamment sur le puy de Combegrasse.

Pour nous contacter :

seve.yoga.asso@gmail.com

ou 06 78 79 30 90 (marie) et/ou nous suivre

facebook « seve.yoga »

FESTI ROUILLAS



Festi'Rouillas a fêté ses 2 ans d'existence lors de son AG le 16 novembre ! Un nouveau bureau a été élu et le président est désormais Eric

Veyssièrre. Pour l'année à venir, nous vous proposons de venir participer à : Festi'Noël, le samedi 7 décembre à partir de 15 h, avec ses concours de sablés, pains d'épices et pulls moches, ses activités créatives autour de Noël, sa lecture de contes, sa buvette et sa truffade géante ; après le carnaval cette année, retour de Festi'Pâques, le samedi 5 avril, pour une après-midi récréative pleine de surprises ; et enfin, le banquet annuel le samedi 28 juin, précédé d'une après-midi d'animations pour tous ! Festi'Rouillas a à cœur d'organiser des manifestations pour tous, qui rassemblent petits et grands !

Pour nous contacter 06 12 13 97 79, festirouillas@gmail.com

AYDAT ANIMATION



La saison 2024 des animations a été couronnée de succès.

Tout d'abord, la soirée cubaine animée par une danseuse de salsa et l'orchestre Aguanomas a rassemblé près de 150 personnes qui ont aussi participé au repas.

Ensuite, c'est le carnaval (bisannuel) qui a animé le boulevard du lac entraînant des centaines d'Aydatois derrière les chars. La journée s'est terminée par un repas et une soirée dansante. Merci aux villages qui se sont investi dans la création des chars tous magnifiques, et dans le défilé.

Les concerts du mercredi ont trouvé leur rythme de croisière et fidélisé leur public. Ils se sont tous joués en extérieur cet été.

La brocante reste égale à elle-même depuis des décennies.

Et bientôt, le spectacle de Noël offert aux enfants des écoles ainsi que la balade de Noël le 14 décembre avec sa soupe à l'oignon et ses charcuteries. Participation libre. Venez nombreux.

AMAP



Les adhérents de l'AMAP d'Aydat sont toujours aussi nombreux et maintiennent le niveau de leurs achats alimentaires. Le système de contrats semestriels passés avec les producteurs, avec engagements réciproques, est d'ailleurs un outil anti-inflation efficace puisque les producteurs ont d'abord pour objectifs de couvrir leurs charges de production et rémunérer dignement leur travail.

Les distributions hebdomadaires permettent de commander : légumes, pains, viande de cochon, jus de pommes, volailles, produits laitiers de vaches-brebis-chèvres, viande bovine, œufs, truites, miel, champignons, bières, agrumes.

Alors, si vous souhaitez essayer ce système de distribution alimentaire, venez vous renseigner tous les jeudis à Rouillas-Bas (salle Pierre-Vazeilles), de 18 h 30 à 19 h 45, ou par mail à : cheires.amap@yahoo.fr

SKOLOLINGUO

SKOLOLINGUO poursuit ses ateliers tout en anglais qui rencontrent chaque semaine un vif succès ! Mardi à 10 h à La Garandie et à 19 h 30 à l'Espace Loisirs pour les adultes, et mercredi matin pour les enfants de maternelle et primaire.

L'inscription est possible à tout moment de l'année. skololinguo@gmail.com – Page facebook : Skololinguo

AYD'ART



L'association AYD'ART tient à remercier toutes les personnes qui nous ont rendu visite lors de notre exposition annuelle qui s'est tenue salle de la Voûte du samedi 27 juillet au mercredi 7 août 2024.

Cette année notre exposition avait un caractère particulier : elle était organisée en mémoire de Pascal Marcantéi, notre ex trésorier décédé en octobre 2023. Cette nouvelle édition fut un succès total avec plus de mille personnes qui sont venues admirer le travail des artistes d'Ayd'Art.

La qualité du travail de ces artistes n'est plus à démontrer, elle est d'un très haut niveau, quelle que soit la technique pratiquée (huile, aquarelle, pastel, et autres.) Nous vous attendons nombreux avec plaisir l'année prochaine pour une nouvelle manifestation de nos talents.

L'association compte à l'heure actuelle 23 membres issus de la commune d'Aydats et des communes avoisinantes, qui se retrouvent tous les vendredis dans la bonne humeur, pour partager leur savoir-faire. Merci à eux pour leur implication et leur sérieux, sans lesquels l'Association n'existerait plus.

Ayd'Art vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

TRALALARTS



Connaissez-vous Tralalarts ? Modeste association aydatoise, la vie de notre groupe est riche en actions qui mettent en lumière nos valeurs de partage et d'amitié.

Notre mission est

de sauvegarder les abeilles et leur écosystème. Pour cela, nous transmettons à tous les publics nos savoir-faire et connaissances sur l'apiculture et la biodiversité.

Venez, vous êtes les bienvenus !

Par exemple, au printemps, grâce au concours de la mairie et des écoles primaire et maternelle, nous avons distribué 500 pièges à frelons asiatiques afin de lutter contre cet insecte destructeur de biodiversité.

Actuellement, nous allons replanter 89 m linéaires de haies au Rucher École Environnement. Nous avons besoin d'aide.

[Rejoignez-nous à tralalarts.aydat@gmail.com](mailto:Rejoignez-nous@tralalarts.aydat@gmail.com)

LA BOURRÉE D'AYDAT

Après avoir animé trois marchés nocturnes cet été, La Bourrée d'Aydats a participé le 20 octobre dernier à la très réussie marche remarquable d'Aydats.

Si vous aimez la musique ou la danse trad, si vous aimez jouer ou danser ou si vous voulez apprendre les pas de danse de la bourrée à la scottish en passant par la polka, n'hésitez pas à rejoindre le groupe les vendredis de 20 h 30 à 22 h (C'est gratuit et cela se passe au foyer rural d'Aydats, contact 07 82 86 84 69).

Et notez bien les dates des 15 mars 2025 (bal à partir de 20 h 30 avec soupe offerte et stages d'initiation enfants et adultes à 16 h 30 et 17 h 30, à l'Espace Loisirs d'Aydats) et 18 janvier (bal pour enfants gratuit à partir de 15 h au foyer rural).



DLV

Dolmen, Lacs et Volcans reprend progressivement ses activités à Rouillas-Bas.

L'association aydatoise DLV a repris en septembre dernier ses activités dans ses quatre sections. Ainsi, le théâtre de la Troupe des Treize-Vents, après une année forte en émotions et en exportations dans d'autres communes, a commencé à travailler un nouveau spectacle, qui sera présenté à Aydats au printemps prochain. Pour la Troupe Impro'bable, tout roule : de beaux projets sont proposés par les improvisateurs, dans une énergie et une dynamique commune ; la troupe jouera à Rouillas-Bas le 20 décembre au soir. Quant à la couture et la chorale, les activités ont également repris dans la joie et la bonne humeur pour ces passionnés, toujours ravis de partager des moments ensemble.

L'association grandit chaque année de nouveaux membres et est toujours représentée par son bureau, très actif sur la commune. Grande avancée de cette rentrée 2024, les sections reprennent progressivement place dans leurs locaux originels, à la salle de Pierre-Vazeilles (la chorale demeurant à Ponteix et la couture à La Garandie dans l'attente de l'achèvement des travaux de la salle de Pierre Vazeilles).

NAISSANCES

06/01/2024	Ylonna ABBOU LEMOS	Rouillas-Bas
26/03/2024	Elisa TISSOT	Veyreras
28/03/2024	Augustin FESNEAU	Le Lot
11/05/2024	Suzie PRIEUR ROSSIGNOL	Aydat
23/05/2024	Gwen SUPPER	Le Lot
25/06/2024	Jean BONY	Verneuge
04/07/2024	Mahé RAY POULALIER	Fohet
12/07/2024	Arthur MENDÉ	Aydat
18/07/2024	Sylas LANGLOIS	Aydat
05/08/2024	Stella COUPRIE	La Cassière
07/08/2024	Many NOVAIS	Fohet
15/11/2024	Eliot VIEILLEDENT	Rouillas-Bas

DÉCÈS

24/09/2023	Jean-Louis LOLLIVIER	Aydat
10/02/2024	Jean-Marie COURTIAL	Verneuge
27/03/2024	Gérard FARRY	Le Lot
05/04/2024	Marie, Josephe MALLET épouse DUMONTEL	Fohet
26/04/2024	Alain ESCLATINE	Rouillas-bas
12/05/2024	Georges PEYRARD	Le Lot
04/06/2024	Alice PELLISSIER épouse GENESTE	Fohet
11/07/2024	Monique AMEILBONNE	Sauteyras
22/07/2024	Claude JANETTI	Sauteyras
28/07/2024	Iséo PATTARO	Ponteix
04/09/2024	Daniel MATHELIER	La Garandie
06/09/2024	Denise RODIER épouse FAUCHON	Ponteix
28/09/2024	Jean CHOMETTE	La Garandie
21/10/2024	Jacques BROUSSE	La Cassière

MARIAGE

25/05/2024	David ROBERT et Claire VANJGELANDT GALLAND	Rouillas-bas
08/06/2024	Pierre FAURE et Mégane MOREL	Le Lot
22/06/2024	Raphaël BALLESTER et Colette CHEYNOUX	Saint-Julien
06/07/2027	Angélique RODA et Aurélien REYMOND	Rouillas-bas
13/07/2024	Christophe DUMONTAUD et Jennifer BOJ	Ponteix
27/07/2024	Bruno GILBERT et Isabelle MERCIER	Fontclairant

PACS

03/02/2024	DELLA GIUSTINA Philippe et SIU Mui Nini	Ponteix
09/03/2024	LAVENIR Agathe et MORAND Matthieu	Rouillas-haut
27/03/2024	ROCHE Alexis et LUQUET Céline	Ponteix
30/03/2024	FERON Igor et PARRY Béatrice	Sauteyras
02/04/2024	OFFNER Marion et SLADEK Davy	Fontclairant
28/05/2024	MACIZO Noëlla et ARNAUD Sylvain	Ponteix
06/08/2024	GIRBON Christiane et DUMORTIER Alain	Aydat
13/08/2024	PERRAIN Alexandre et COURIVAUD Julie	La Cassière
24/08/2024	CUSSAC Lys et BALLEST Antoine	Rouillas-bas
07/09/2024	VAURICE Benoit et DUMOUTIER Florence	La Garandie
19/10/2024	MOOK Isia et WEECXSTEEN Guillaume	Aydat
09/11/2024	BEUVELOT Benjamin et BESSON Noémie	Fohet

ESPACE

loisirs



MUSCULATION



ESCALADE



SQUASH



SPA



04 73 79 36 59



espaceloisirs@mairieaydat.fr



espace loisirs